

25 SEP. 2017



Séance du 18 septembre 2017 à 19 heures

Commune de Cahors – Espace des Congrès - Salle de l'amphithéâtre

Aujourd'hui, dix-huit septembre deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors,
s'est réuni dans la Commune de Cahors – Espace des Congrès

Etaient présents :

50 titulaires dont 7 possédant une procuration
8 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES
ST DENIS CATUS
ST GERY-VERS
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel,
Mme BOUIX Catherine, Mme FAUBERT Françoise, Mme BOYER
Noëlle, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. DELPECH
Bernard, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M.
MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. CORMANE Jean-Pierre,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. LIAUZUN Christian,
M. FIGEAC Philippe,
M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAUR Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CAILLAC
CALAMANE
CIEURAC
FONTANES
LHERM
ST MEDARD
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. MARTIN Caroline,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

24 titulaires

CAHORS

M. BOUILLAGUET Vincent, M. SINDOU Géraud (procuration
donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme LENEVEU Hélène
(procuration donnée à M. DELPECH), M. SAN JUAN Alain
(procuration donnée à Mme LOOCK), M. COLIN Henri

CAILLAC
CALAMANE
DOUELLE
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE

LHERM
MERCUES
MONTGESTY
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE

Etaient excusés ou absents :

BOUZIES
CABRERETS
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST PIERRE LAFEUILLE

(procuration donnée à Mme LASFARGUES), Mme DUPLESSIS-
KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
Mme LANES Bénédicte (procuration donnée à M. DIZENGREMEL),
Mme VALETTE Roselyne,
M. CANCEIL Philippe,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique (procuration donnée à M.
CORMANE),
M. REIX Jean-Albert,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël,
M. CHATAIN Thierry,
M. STEVENARD Daniel (procuration donnée à M. MARRE),
M. MIQUEL Gérard,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. GILBERT Joël,

14 suppléants

Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Direction de l'attractivité / Pôle Développement

Objet : Signalisation œnotouristique – délégation de maîtrise d'ouvrage à la Communauté de
communes de la Vallée du Lot et du Vignoble

A été adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 18 septembre 2017

Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Céline JULIEN

Services : Direction de l'attractivité / Pôle Développement

Objet : Signalisation œnotouristique – délégation de maîtrise d'ouvrage à la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 17 décembre 2015, vous avez approuvé la constitution d'un groupement de commandes entre le Grand Cahors, la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble et le Syndicat de défense de l'Appellation d'Origine Contrôlée Cahors pour la signalisation œnotouristique du vignoble AOC Cahors.

Il avait été alors confié la coordination du groupement de commandes à la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble.

La première phase de diagnostic préalable au déploiement sur le vignoble étant achevée, la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble va procéder au lancement du marché public de fournitures.

Il convient ainsi d'organiser la maîtrise d'ouvrage des travaux à intervenir entre le Grand Cahors, la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble et le Syndicat de défense de l'Appellation d'Origine Contrôlée Cahors et de préciser le plan de financement.

Pour assurer la cohérence des travaux à mener, il est proposé de confier la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, coordonnateur du groupement de commandes, dont le périmètre est en majeure partie recouvert par le vignoble en AOC et où sera installé le plus grand nombre de panneaux de signalisation.

Le coût des travaux est estimé à 439 726 € HT. Le plan de financement proposé est le suivant :

		%
Etat - DETR	219 863 €	50 %
Département du Lot	65 960 €	15 %
Région Occitanie	65 960 €	15 %
Autofinancement par le groupement de commande	87 943 €	20 %
Agglomération du Grand Cahors	32 985 €	37 %
Communauté de communes de la Vallée du Lot et du vignoble	54 958 €	63%
TOTAL en € HT	439 726 €	100%

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Il est précisé que le Syndicat de défense de l'Appellation d'Origine Contrôlée Cahors prend en charge les panneaux d'indication des domaines qui ne sont pas éligibles aux aides publiques pour un montant de 78 400 € HT.

Pour permettre le lancement des travaux, le Grand Cahors s'engage à verser à la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble sa participation, déduction faite des subventions, soit 32 985 € HT (39 582 € TTC), ainsi que les éventuels frais de trésorerie qui seraient nécessaires à la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble pour avancer les fonds dans l'attente du versement des subventions.

La délégation de la maîtrise d'ouvrage sera formalisée par une convention.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver que le Grand Cahors délègue les travaux de signalisation œnotouristique à la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble ;
- b- D'approuver le plan de financement proposé pour le renouvellement de la signalétique œnotouristique ;
- c- D'approuver la participation du Grand Cahors à hauteur de 39 582 € TTC, à verser dès notification du marché d'achat et de pose de la signalétique à la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble pour la réalisation des travaux ;
- d- D'approuver la participation du Grand Cahors aux frais financiers y afférent ;
- e- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer la convention à intervenir et ses éventuels avenants ainsi que tout acte afférent à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,
Jean-Marc WAYSOUZE-FAURE